

Décision

Générale

colonial

Décision n° 768 nominant M. Banabila Abdourahman, chef du service des P. T. T. par intérim

n° 768

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
27 juillet 1950

Numéro JO
n° 7 du 31/07/1950

Date du numéro
31 juillet 1950

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et, dépendances, chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret, du 18 juin 1884

Vu la décision n° 1348 du 20 novembre 1946 nommant M. Geoffroy (Louis), chef du service du P. T. T.

Vu la décision n° 449 du 19 avril 1950 accordant un congé administratif de six mois à M. Geoffroy (Louis),

TEXTE INTÉGRAL

-Art. 1er. — M. Banabila Abdourahman, receveur des transmissions coloniales, est nommé chef du service des P. T. T. par intérim pendant la durée du congé administratif de M. Geoffroy (Louis), pour compter du 1er juin 1950. Art. 2. — La présente décision sera enregistré et communiquée partout où besoin sera.

Le Gouverneur, SADOUL.